



Date de dépôt : 6 octobre 2022

Pétition

Non au déplacement de l'arrêt de bus « Capite » !

Constat : l'Etat de Genève prévoit d'entreprendre des travaux visant à déplacer l'arrêt de bus « Capite » dans le village du même nom. Ces travaux prévoient que l'arrêt de bus soit déplacé d'une vingtaine de mètres en amont, pour être positionné exactement en face de l'arrêt de bus qui dessert la même ligne en direction inverse.

Cette solution nous paraît totalement inadaptée pour les raisons suivantes :

1. La chaussée, à cet endroit précis, n'est pas suffisamment large pour permettre le dépassement des voitures. Les automobilistes se trouveraient bloqués derrière les bus à l'arrêt au moment du transbordement des passagers, **augmentant d'autant les bouchons et nuisances pour les habitant-e-s du village**, sur un axe déjà fortement fréquenté. Par ailleurs, la largeur du trottoir n'offrirait aucun gain en matière de sécurité, celle-ci étant identique à l'actuelle desserte.
2. **L'emplacement du nouvel arrêt situé devant les habitations serait nocif en matière de pollution et de santé publique.** Les fumées d'échappement dégagées par les bus à l'arrêt et au redémarrage remonteraient le long des façades, faute de dégagement suffisant, et s'engouffreraient sous les combles des habitations. Tel fut d'ailleurs le cas il y a plusieurs décennies, lorsque l'arrêt de bus concerné se trouvait précisément là où le DI entend le déplacer.
3. Le nouvel arrêt de bus nécessiterait la suppression des places de stationnement en zone blanche, déjà rares à cet endroit, qui profitent essentiellement aux habitant-e-s de cette localité pour y stationner leurs véhicules privés. **Les immeubles contigus à cet endroit précis ne disposent, en effet, pas de parkings privés** et leurs habitant-e-s, dont

certaines retraités n'ayant pas d'autre choix que de se déplacer en véhicule individuel privé pour des raisons de santé, se retrouveraient définitivement privés de toute solution de stationnement.

Dans ce contexte, nous, signataires de la présente pétition, **demandons au département des infrastructures (DI) de l'Etat de Genève de renoncer à la relocalisation de l'arrêt de bus « Capite » et donc à l'exécution des travaux prévus.**

N.B. 8 signatures

M. et M^{me} Luc et Bernadette Cerutti
155, route de la Capite
1222 Vérenaz